



# RADAR/

## Un écoscore sur les fringues

Pour acheter un jean ou un tee-shirt de manière responsable, les consommateurs pourront désormais se fier à un nouvel étiquetage: l'«écoscore». Attendu par les ONG, il entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre... sur la base du volontariat. L'indicateur fonctionne comme une note: plus le chiffre est élevé, plus l'impact environnemental du vêtement est lourd. Dans le calcul, plusieurs paramètres: consommation d'eau, émissions de gaz à effet de serre, recyclage, ainsi qu'un «coefficient de fast fashion» concernant les volumes de production. Engagées dans la définition de l'étiquetage, la société à mission ClearFashion et l'association En mode climat saluent une avancée pour la mode durable, en attendant l'adoption définitive de la proposition de loi anti ultra fast-fashion, dont la version finale doit être discutée en commission mixte paritaire cet automne. **LAURA PERREN**

